

Délibération n°2021-03-03a**Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4****DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Attribution de subventions dans le cadre du RIAC –
comité d'agrément du 31 mai 2021**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	69
Pouvoirs	15
Votants	84

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 23 juin 2021 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Laurence Boyer	à	Alain Sivade	Jeanine Bringoux	à	Christophe Tur
Tony Calla	à	Christophe Arfeuillère	Sandra Delibit	à	Michel Pesteil
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo
Catherine Nirelli	à	Joël Bézanger	Marilou Padilla-Ratelade	à	Jean-Pierre Guitard
Stéphane Peyraud	à	Pierre Chevalier	Jean-Pierre Saugeras	à	Philippe Brugère
Jean-Marc Sauviat	à	Philippe Pelat	Jacques Sénéjoux	à	Bernard Gaertner
Marie-Christine Soulefour	à	Monique Jabiol	Françoise Talvard	à	Pierrick Cronnier
Elisabeth Ventadour	à	Yoann Fiancette			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Barbe Gilles ; Bauvy Claude ; Bredèche Robert (représenté) ; Brindel Stéphane (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Devallière Sébastien ; Faugeron Guy (représenté) ; Gruat Xavier ; Guillaume Serge (représenté) ; Jouve Nicolas ; Juillard Patrice ; Laurent Nathalie (représentée) ; Loge Jean-François (représenté) ; Louradour Pierrick ; Mathes Pierre ; Mazière Daniel ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Mouty Samuel ; Parrain Céline ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel ; Urbain Jean-Yves.

Délégation n°2021-03-03a



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le



ID : 019-200066744-20210701-202103031-DE

Références :


- Délégation du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité du 31 mai 2021

Le président explique que le comité d'agrément s'est réuni le 31 mai afin d'émettre un avis sur les 43 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural », l'axe 7 « soutien aux investissements immobiliers », l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles » et l'axe 5 « accroître le potentiel touristique du territoire ».

N°	Entreprise/ société	Nom propriétaire	Lieu	Montant proposé par le comité
1	SARL SITI	Thierry Audebert	Bort-les-Orgues	6 500,00 €
2	Hôtel des Touristes	Estéban Hernandez	Bugeat	8 500,00 €
3	Au Triolet	Mérodie Rongier	Soursac	6 446,25 €
4	Les Viviers de Haute-Corrèze	Benjamin Lefait	Courteix	3 555,18 €
5	Cycles Douhet	François Douhet	Ussel	1 806,96 €
6	Boulangerie Blasco	Philippe Blasco	Ussel	6 500,00 €
7	Auto Class	Jao Pedro De Sousa Nunes	Ussel	6 500,00 €
8	SAS Martin	Antonin Martin	Ussel	6 345,47 €
9	MAELINE	Rodrigue Maginier	Ussel	2 850,00 €
10	VULCO	Nicolas Ibanez	Ussel	1 251,00 €
11	MECAFOR	/	Ussel	34 000,00 €
12	Camping du Port de Neuvic	Lionel Coupat	Neuvic	1 907,40 €
13	Ô jour le jour	Jérôme Pouderoux	Neuvic	3 150,00 €
14	En équilibre	Claudia Poirot	Neuvic	6 342,37 €
15	Au pain pétri	Marc Petricola	Neuvic	4 072,00 €
16	SAS TOOLEL	Victor Varandas Da Costa	Sarroux-St-Julien	Avis défavorable du comité
17	Grange solaire	Philippe Cortes	Peyrelevade	Avis défavorable du comité
18	Farges Matériaux	Xavier Farges	Lignareix	Avis défavorable du comité
19	SA Chaumeix	Christophe Chaumeix	Sornac	12 875,74 €
20	Commune de Sornac	/	Sornac	6 500,00 €
21	SARL Chanut & fils	Thierry Chanut	Margerides	25 714,30 €
22	GO...MAG	Loïc Lutsen	Meymac	5 722,62 €
23	/	Aurélien Clébert	Merlines	26 500,00 €
24	Le Séchemailles	David Le Noble	Ambrugeat	6 500,00 €
25	Scierie Feuillade	David Grégoire	Saint-Rémy	22 165,39 €
26	/	Thierry Coudert	Aix	1 579,87 €
27	SAS Villa Murat	G. Salagnac/ V. Lemoine	Neuvic	5 140,00 €
28	/	Mireille Coignac	Pérols-sur-Vézère	140,00 €

Délibération n°2021-03-03a



Envoyé en préfecture le 08/07/2021
 Reçu en préfecture le 08/07/2021
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20210701-202103031-DE

29	/	Sylvie Peyronnet	Saint-Angel	3 623,30 €
30	Club Nautique Outreval	/	Sarroux-St-Julien	643,16 €
31	/	Barbara Salingre	Serandon	140,00 €
32	/	Colette Lepeytre	Serandon	5 320,00 €
33	/	Irène Shager	Serandon	140,00 €
34	/	Delphine Gouny	Veyrières	52,00 €
35	EARL D'Andrieux	Benjamin Vialaneix	Bellechassagne	559,20 €
36	GAEC du Malves	Julien Guilloux	Combressol	Avis défavorable du comité
37	/	Jean-Marc Bigourie	Margerides	476,00 €
38	/	Sylvain Gioux	Bugeat	Avis défavorable du comité
39	/	Julien Coudert	Bort-les-Orgues	4 000,00 €
40	/	Michel Coudert	Bort-les-Orgues	390,00 €
41	/	Alain Farge	St-Exupéry-les-Roches	Avis défavorable du comité
42	/	Florent Guillet	Eygurande	1 962,00 €

Après en avoir délibéré favorablement à raison de 6 voix contre, 5 abstentions et 73 voix pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de 229 870,51 € dont :
 - 80 894,07 € affectés à l'axe « Dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » du règlement d'intervention des aides aux entreprises ; et répartis comme suit :
 - 33 011,24 € pour le dispositif 8.1 Créa Commerce ;
 - 47 882,83 € pour le dispositif 8.3 Maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services ;
 - 124 810,61 € affectés à l'axe « soutien aux investissements immobiliers »
 - 7 387,20 € affectés à l'axe « Soutien aux investissements agricoles »
 - 16 778,63 € affectés à l'axe tourisme.

A la majorité	
Votants	84
Pour	73
Contre	6
Abstention	5

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 1^{er} juillet 2021

Le président,
Pierre Chevalier

